

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E176889 VALABLE JUSQU'AU 03/04/2025

25/06/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 27/11/2018

SAS

Capital:

Forme juridique:

DEPUIS LE 01/11/2022

00025

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

215611800102

RC PARIS 84407521800017 Siret: 844 075 218

Code NACE:

Numéro caisse de congés payés : Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 175158155 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 175158155 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale: EM-ISO FRANCE

9 RUE DE LA SABLIERE

92230 GENNEVILLIERS

Téléphone: 09 80 40 06 66 Portable:

06 58 48 76 75

Site Internet: emiso.fr

E-mail: contact@em-isofrance.fr

Responsabilité légale :

AZIZA STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen: 11

Tranche de classification: EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/04/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	18/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	21/04/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

> AGENCE PARIS **RDC**

AGENCE

QUALIBAT

20 BIS RUE BOISSIERE 75016 PARIS CEDEX 16

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.